

CONSEIL MUNICIPAL

UNE TRAME VERTE A BICYCLETTE

Les transports doux et décarbonés sont appelés à se développer à Nice. Hier matin, les élus du conseil municipal ont fait un pas important en ce sens en votant à l'unanimité la création d'une «trame verte» au cœur de la ville. Celle-ci verra le jour dès cette année sur l'axe Joffre-Pastorelli, en lieu et place de la voie de bus. En effet, la mise en service de la totalité de la ligne 2 du tramway permettra à la ville de supprimer 800 bus de la circulation chaque jour. Les voies en question seront transformées en pistes cyclables bordées de nature. Et l'aménagement pourra même démarrer plus tôt que prévu. «Notre ambition est de débiter ce chantier dès que la livraison de la section de la ligne 2 Aéroport-Jean-Médecin sera effective, mi-2019, a détaillé Christian Estrosi. Nous visons une livraison de cette première section à la fin 2019.» La première section s'étendra sur 3 kilomètres. Selon un récent sondage réalisé par Ipsos, 74 % des Niçois

sont favorables à l'aménagement de cette piste cyclable séparée des voies de circulation automobile par des arbres et des plantes, sur le modèle de la Coulée verte. Pour sa part, l'élu EELV Fabrice Decoupigny a attiré l'attention du maire sur la nécessité d'accompagner ce projet de parkings pour deux-roues. «A l'heure actuelle, les cyclistes sont obligés d'accrocher leurs vélos à des grilles, faute d'équipements adaptés», a-t-il expliqué. Le «plan vélo» annoncé par le maire le mois dernier prévoit justement la création de 400 nouvelles places pour deux-roues dont la moitié réservée aux vélos. ■

L'INFO EN PLUS

Indemnité kilométrique (jusqu'à 200 euros par an) a été adoptée pour les agents de la ville et de la métropole se rendant à leur travail à vélo.



Les premières pistes cyclables pourraient être livrées dès la fin de l'année.